

PROGRAMME D'ANGLAIS AU SECOND CYCLE

I. OBJECTIFS :

Contribuant à l'épanouissement de la personnalité de l'individu au sein du groupe humain, ainsi qu'à la formation du caractère par la pratique consentie de l'effort qui constitue l'objectif général de l'éducation, l'enseignement de l'anglais se donne comme objectifs particuliers dans le second cycle :

- D'évaluer et de consolider les acquis du premier cycle ;
- D'étendre, d'approfondir e de diversifier ces acquis ;
- D'élargir l'information des élèves dans le domaine culturel, par l'étude de documents de toute nature, représentatifs de la civilisation et de la culture anglaises ;
- De donner aux élèves les moyens d'un développement autonome ultérieur, le désir et la possibilité de poursuivre et d'approfondir l'étude d'anglais.

II. VOCABULAIRE

Dans le deuxième cycle, l'étude lexicale a pour champ virtuel le domaine entier des mots à sémantisme plein, domaine ouvert et mouvant, dans lequel on ne saurait isoler certains éléments sans limiter d'emblée l'initiative et l'inspiration du professeur.

Les objectifs ne sont donc pas décrits limitativement, par référence à des nomenclatures explicites, mais prospectivement, à partir du système cohérent et bien articulé que doivent constituer les acquis du premier cycle.

Ces acquis, il convient de les consolider, de les approfondir, de les étendre, et d'en diversifier les prolongements :

- Les consolider par le rebrassage, la recombinaison en énoncés originaux des éléments de plus grande utilité (ceux permettant d'exprimer les notions générales, les qualités et relations essentielles, et sont susceptibles d'être employés dans le plus grand nombre de situations).

- Les approfondir, en saisissant chaque occasion de donner, (dans la réalité des échanges),

conscience des acceptions nouvelles, des termes déjà connus, et de la dynamique des créations lexicales (dérivations, composition, conversion).

- Les étendre, par une exploration rationnelle des champs sémantiques. Cette extension comporte une inévitable part de hasard. L'enrichissement lexical ne va pas sans dispersion :

En fonction de la liberté des professeurs, maîtres des choix que commandent les goûts personnels, la commodité, l'actualité.

En fonction de la disparité des aptitudes, des besoins et des intérêts des élèves.

En fonction de la multiplicité des moyens modernes d'enseignement (magnétophones, magnétoscopes, micro-ordinateurs...), qui s'ajoutent aux supports traditionnels, mettent les élèves en contact de formes originales d'expression en langue étrangère (presse, radio, télévision, cinéma...), chacune engendrant sa variété de vocabulaire.

En fonction, enfin, de cette extension même des savoirs et des savoirs faire des élèves ; leur autonomie à mesure qu'elle s'affirme, suscite des besoins nouveaux et divers qu'il faut éviter de contraindre dans des cadres trop étriés.

Cette dispersion tient à la nature même des langues vivantes et de leur enseignement. Il n'est pas possible de l'éliminer entièrement sans risques de mutilation ; mais on peut en réduire les effets.

Les choix de textes et des documents conditionne en partie les contenus linguistiques des activités en classe : une programmation souple, tenant compte des critères de validité lexicale, permettra d'éviter les lacunes graves.

Le choix des termes à privilégier pédagogiquement reposera sur la distinction essentielle entre vocabulaire de reconnaissance et vocabulaire actif. Elle conduira à préférer, en général, le registre contemporain de la communication courante à tout autre, plus marqué et donc plus limitatif, à accorder plus d'importance aux maux grammaticaux, qu'aux mots à sémantisme plein. Parmi ceux-ci, il convient de préférer les plus fonctionnels, les plus fréquents, les plus riches de possibilités combinatoires, en donnant priorité au vocabulaire de l'expression personnelle, de l'appréciation critique, de la prise de parti.

Quant aux modalités de l'enseignement, il convient de faire en sorte que chaque mot nouveau s'intègre utilement à l'ensemble des acquis disponibles. Il s'agit, en effet, d'accroître, non seulement la somme des connaissances, mais encore, à chaque fois, la capacité d'apprendre.

Pour ouvrir ses horizons sémantiques, l'élève sera incité à des lectures cursives, à l'écoute des radios étrangères ; on l'habitue à exercer ses facultés d'anticipation, d'inférence, de déduction, d'introduction, de raisonnement, de mémoire, et à utiliser rationnellement les dictionnaires unilingues ou bilingues, auxiliaires un peu négligés du nécessaire effort indépendant.

En diversifier les prolongements pour tenir compte du statut particulier de l'anglais, langue à diffusion planétaire, pour les sections d'enseignement technique, en particulier, il est logique de prendre en considération les légitimes motivations des élèves, et d'envisager la langue étrangère, à la fois comme un irremplaçable instrument de culture, et comme le complément nécessaire d'une formation professionnelle moderne évolutive.

Sans excès ni exclusive, on pourra introduire graduellement le vocabulaire comme aux différentes familles de spécialités intéressant les élèves, en respectant les mêmes priorités de bon sens que pour le vocabulaire plus usuel.

Mais il faut se garder des simplifications abusives : domaine constamment révisable, les langues de spécialité ne sont pas réductibles à des nomenclatures équivalentes terme à terme d'une langue à l'autre, les concepts sous-jacents, les conventions, les modes d'association ne sont pas toujours exactement transposables, et chaque progrès technique se traduit par la création de mots nouveaux.

Pour le professeur, un effort d'information préliminaire, une certaine connaissance du milieu où vont évoluer ses élèves et des techniques qu'ils vont avoir à appliquer, sont des conditions nécessaires d'efficacité.

III. CIVILISATION ET LITTÉRATURE

Dans toutes les classes du second cycle, l'enseignement de la langue, qui demeure l'objectif essentiel, s'appuiera le plus souvent sur des documents authentiques et significatifs propres à élargir l'information des élèves, à susciter leur réflexion, à favoriser leur ouverture d'esprit, à les engager plus avant dans la voie d'une autonomie responsable.

Ces documents, représentatifs des civilisations des pays anglophones, pourront être, pourront être empruntés à tous les domaines culturels : littérature, arts plastiques, cinéma, musique, télévision, radio, technologie, etc. Ils seront choisis pour leur intérêt propre mais surtout en fonction de l'activité linguistique, orale et écrite qu'ils pourront provoquer.

Les morceaux choisis expliqués en classe seront à chaque niveau, empruntés à des auteurs britanniques, américains et africains, surtout modernes et contemporains, éventuellement à des auteurs d'autres pays anglophones.

La lecture personnelle de textes suivis (pièces de théâtre, nouvelles, romans, articles de presse, publications techniques, etc.), d'un niveau et d'une langue accessibles aux élèves sera encouragée. Le choix de ces lectures sera guidé par le professeur qui veillera à en soutenir jusqu'au bout l'intérêt et à en assurer tout le profit en proposant à la classe, l'étude approfondie de certains passages, ainsi que les travaux individuels ou de groupe, oraux et écrits. En développant l'aptitude à la lecture et le goût de lire, on créera les moyens d'un véritable enrichissement, à la fois linguistique et intellectuel.

On s'efforcera de faire percevoir les rapports qui peuvent exister entre l'étude de la langue et celle d'autres disciplines, artistiques, littéraires, scientifiques et technique, en réalisant avec les professeurs qui les enseignent, les synchronisations et les synthèses possibles.

On ne manquera pas enfin de tirer parti des voyages et séjours effectués à l'étranger par les élèves, des émissions de radio et de télévision en langue anglaise, de la présence occasionnelle ou durable dans l'établissement, d'élèves ou de professeurs anglophones.